

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 7 février 2023

L'an deux mil vingt-trois le sept du mois de février à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes « La Jaulerie » d'Assais-les-Jumeaux, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

22 présents + 3 pouvoirs (25 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Viviane CHABAUTY, Maryse CHARRIER, Sébastien FAURE, Jacky JOZEAU, Sylvie NOBLET-HORTET, Frédéric PARTHENAY, Lucette ROCHER
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Fabrice DURAND, Jean-Louis RIDOUARD
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Dominique BARREAU, Pascal BIRONNEAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU

3 pouvoirs :

- ✓ Frédérique DAMBRINE a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Mattieu MANCEAU a donné pouvoir à Jacky JOZEAU
- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Monique NOLOT

Excusés : Maryse BARIGAULT, Frédérique DAMBRINE, Dominique GUILBOT, Mattieu MANCEAU

Absents : Mathias DIXNEUF

Pascal BIRONNEAU a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : Mardi 31 janvier

BÂTIMENTS ET EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

Piscine d'Airvault – Choix des options retenues

Après délibération, le Conseil Communautaire décide de valider le projet APS de réhabilitation de la piscine communautaire d'Airvault, base et options, comme suit :

- Projet de base uniquement : Favorable à l'unanimité
- Dôme/Abri : Défavorable avec 19 voix contre - 3 voix pour - 2 abstentions
- Auvent : Favorable à l'unanimité
- Zone aquiludique : Favorable à l'unanimité
- Dépose pataugeoire + cuve à fioul : Favorable à l'unanimité

- Proposer en prestation supplémentaire éventuelle (PSE) le remplacement de la toiture : Favorable à l'unanimité

A Airvault, le 7 février 2023

Le Président,
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20230213-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 13-02-2023

Publication le : 13-02-2023

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48